



Conseil de sécurité

Distr. générale
10 avril 2006
Français
Original: anglais

Lettre datée du 10 avril 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

En application de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport sur la présence internationale de sécurité au Kosovo couvrant la période allant du 1^{er} au 28 février 2006 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**



Annexe

Rapport mensuel sur les opérations de la Force de paix au Kosovo adressé à l'Organisation des Nations Unies

1. Le présent rapport couvre la période allant du 1^{er} au 28 février 2006.
2. Au 27 février 2006, l'effectif total déployé sur le terrain s'établissait à 16 083 soldats, dont 2 741 issus de pays non membres de l'OTAN.
3. Le Canada ne contribue plus à la Force de paix au Kosovo. Le dernier participant est parti en janvier 2006.

Sécurité

4. Tant le taux de chômage élevé que la mauvaise situation économique continuent d'affecter la vie quotidienne au Kosovo. Les pénuries d'énergie restent un problème et il y a eu des manifestations contre la compagnie d'électricité du Kosovo (KEK) le mois dernier. Il est probable qu'il y aura d'autres manifestations du fait du sentiment de frustration face aux changements constants intervenant dans les calendriers des plans et la disponibilité d'électricité. Le 10 février 2006, une tour de la KEK à proximité de Strpce a été endommagée par la détonation d'un engin explosif. Il n'a été fait état d'aucun blessé ni d'aucune arrestation. Le 23 février 2006, une centrale de la KEK à Obilic a été fortement endommagée par une inondation et la KEK a dû changer son plan ABC en conséquence.

5. La situation interethnique globale au Kosovo demeure fragile en raison d'allégations continues d'incidents interethniques. Aucun incident à l'encontre de la Force de paix n'a été enregistré.

6. Il a été signalé au total au cours du mois passé 297 incidents, relatifs à des munitions non explosées, à la possession illégale d'armes, à la découverte de caches d'armes et de munitions, aux drogues, au trafic d'êtres humains et à la contrefaçon de monnaie. Les saisies d'armes ont constitué la grande majorité des incidents survenus au cours du mois. En janvier, 238 incidents avaient été signalés et 175 en décembre 2005, ce qui représente une augmentation de 24 % en un mois et de 70 % en deux mois.

7. La Force de paix au Kosovo (KFOR) poursuit ses opérations tendant à prévenir la violence ethnique, à protéger les sites appartenant au patrimoine et elle demeure vigilante pour dissuader les menaces éventuelles dirigées contre les organisations internationales et les bases militaires. La Force continue d'améliorer sa capacité de maîtriser les foules et les émeutes afin d'être mieux préparée à faire face à toute reprise de la violence.

Respect de l'Accord technique militaire par les Forces armées de Serbie-et-Monténégro et la police spéciale du Ministère des affaires intérieures

8. En février 2006, il a été donné suite à 10 affaires de non-respect.

Corps de protection du Kosovo

9. En février 2006, le Corps de protection du Kosovo s'est employé principalement à coordonner et à préparer la formation par la KFOR du Corps de protection du Kosovo et à évaluer les appels nominaux à l'échelle du Kosovo.

10. Le Corps de protection du Kosovo compte actuellement 3 038 membres actifs, dont 184 sont issus des minorités ethniques, 46 de ceux-ci étant Serbes. Le pourcentage des minorités au sein du Corps de protection du Kosovo n'est donc que de 6,1 %, bien en deçà de l'objectif fixé (10 %). À l'heure actuelle, 20 positions restent vacantes sur le tableau d'effectifs.

11. La formation aux médias conduite au niveau de la Brigade multinationale Sud-Ouest s'est bien déroulée. Les membres du Corps de protection du Kosovo ont été fort utiles, formulant les scénarios et faisant preuve d'un grand esprit d'initiative.

12. Le cours principal de perfectionnement au commandement à l'intention des officiers subalternes se poursuit et devrait s'achever par la remise des diplômes en mars 2006.

Conclusion

13. La situation générale au Kosovo demeure fragile en raison des événements récents et de la poursuite des négociations sur le statut. Le niveau de menace contre la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo et d'autres installations de la communauté internationale demeure moyen; le niveau de menace contre la KFOR est faible.
